

# PARKING DE LA CITÉ RADIEUSE

AMÉNAGEMENT RÉALISÉ

BRIEY-EN-FORÊT



## Maitrise d'ouvrage

Commune de BRIEY  
M. VATTIER - maire

## Maitrise d'œuvre

Bruno REICHLIN - architecte  
Christina WOODS - architecte

## Autres partenaires

SEFIBA - B.E.T.

## Nature des travaux

Aménagement d'un parking  
Éclairage public  
Mobilier urbain

## Réalisation

Année 2002  
Durée du chantier 6 mois

## Principaux matériaux

Dalles de pierres calcaires  
Enrobé noir  
Gravillonnage  
Béton (dalles gazon, bordures, mobilier, éclairage)

## Surfaces détaillées

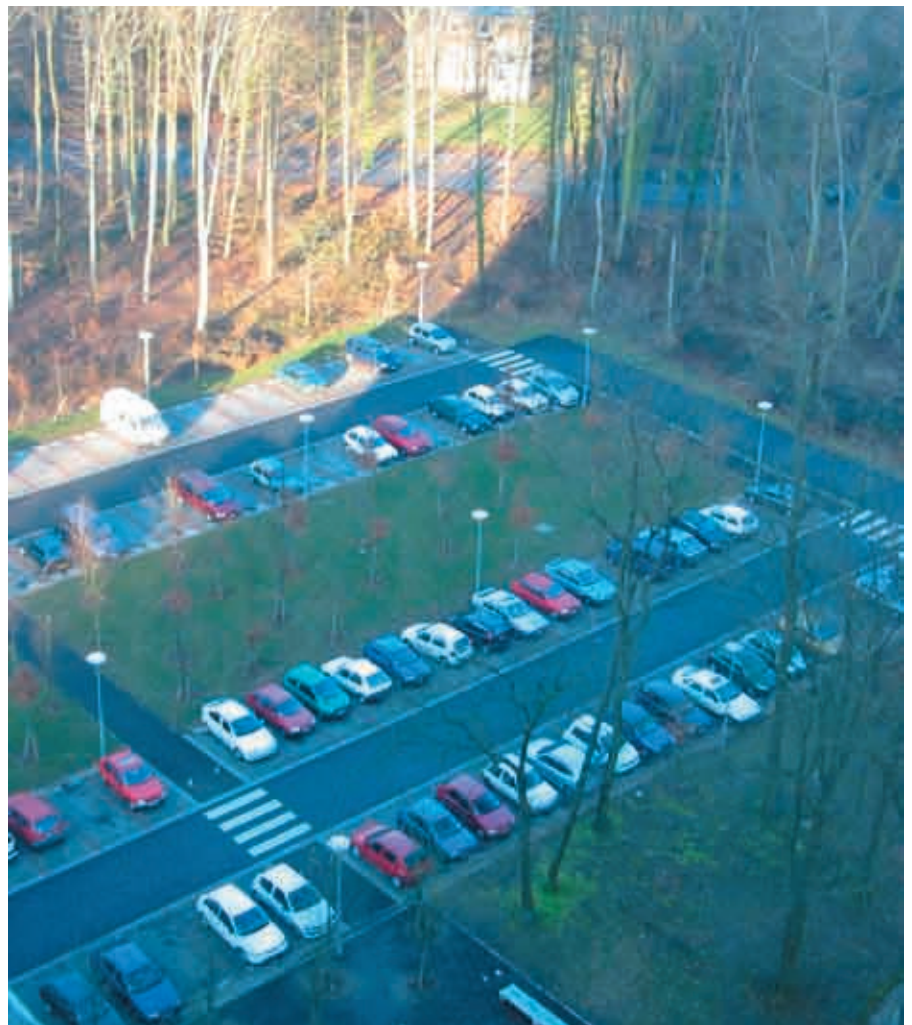
13 000 m<sup>2</sup>

## Coût de l'opération

915 000 € HT valeur 2002

## Estimation du prix au m<sup>2</sup>

70 €/m<sup>2</sup> HT valeur 2002



## REQUALIFICATION DES ABORDS

L'origine du projet de requalification des abords de l'Unité d'Habitation de Le Corbusier remonte à 1994, avec l'achat par la ville de Briey de terrains situés à l'est du bâtiment et destinés à accueillir une nouvelle aire de stationnement.

Comme pour les quatre autres Cités Radieuses réalisées par Le Corbusier, celle de Briey jouit d'un site exceptionnel, condition d'implantation du bâtiment à l'origine. Mais, contrairement à d'autres sites, la qualité de celui-ci a été préservée, avec la forêt environnante et la relation à la ville restées intactes.



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

48 rue du Sergent Blandan - C.O. 19 - 54035 Nancy CEDEX - tél. : 03 83 94 51 78 - fax : 03 83 94 51 79  
mél : caue@caue54.cg54.fr - site internet : www.caue54.com



Un inconvénient à surmonter était lié au stationnement des véhicules qui ont progressivement investi la clairière située devant la Cité Radieuse.

Le concepteur du projet d'aménagement des abords, l'architecte Bruno REICHLIN, s'est donc attaché à libérer la clairière pour la rendre aux loisirs des habitants, comme le souhaitait Le Corbusier.

La solution retenue a été d'aménager un parking dans la forêt située au nord-est du bâtiment, dans l'objectif d'allier la mise en valeur de la Cité Radieuse avec une opération de requalification et d'entretien de la forêt existante.

## U N P R O J E T R E M A R Q U A B L E

La qualité du projet repose sur la cohérence et la justesse des propositions d'aménagement, à l'échelle de la globalité des abords de la Cité Radieuse. Ce projet constitue également une référence en termes d'insertion dans le paysage.



Le paysage environnant du site est essentiellement marqué par l'Unité d'Habitation Le Corbusier, un monument de l'architecture moderne et la forêt de hêtres centenaires développée tout autour.

A travers l'aménagement d'un parking, l'enjeu du projet était de contribuer à valoriser le bâtiment et d'assainir l'état de la forêt.

Bruno Reichlin s'est employé à traiter la lisière de la forêt en favorisant le développement de ses sujets les plus précieux. Sur le site à traiter, il a requalifié la voie d'accès par la plantation de haies de charmilles, un traitement de sol gravillonné et un choix de lampadaires, en accord avec les caractères du bâtiment.

Il s'est également attaché à dégager l'espace situé devant la Cité Radieuse, d'une largeur équivalente à la hauteur du bâtiment pour pouvoir le contempler dans toute sa grandeur et offrir aux habitants une variété d'espaces pour leurs loisirs.



A côté de ce vaste espace ouvert, des alignements d'arbres créent un espace particulier qui se démarque de la forêt environnante pour qualifier le parking, atténuer son impact dans le paysage et créer des zones d'ombre pour les véhicules en stationnement.

Pour optimiser la qualité du projet, le choix des matériaux a été déterminant. Il fait l'apologie du béton, de la couleur grise, de la simplicité, de l'utilitaire, etc., et tend à rendre modeste l'aménagement et laisse parler les qualités de la Cité Radieuse.

remerciements à M. VATIER, maire et M. MATHIEU, ingénieur SEFIBA  
réalisation R. JANOVEC, E. HAMM et V. WATIER  
C.A.U.E. 54 - janvier 2004  
crédits photographiques : C.A.U.E. 54